

RAPPEL DES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT

Mairie de Grand-Couronne
SERVICE CULTUREL
Place Jean Salen BP 09
76530 GRAND-COURONNE
02 32 11 53 55
service.culturel@ville-grandcouronne.fr

→ Pour les habitants de Grand-Couronne, fournir un justificatif de domicile récent.

- 1 - La première cotisation est à régler avant le démarrage des cours.
- 2 - Le règlement est **TRIMESTRIEL**, l'inscription est **ANNUELLE** (année scolaire en cours).
- 3 - Tout trimestre commencé est dû.
- 4 - Si vous arrêtez en cours d'année, veuillez faire un écrit (*soit en venant au bureau du Service Culturel soit par courrier, ou par mail*) aucune désinscription ne se fait par téléphone ou par l'intermédiaire de **l'intervenant ou d'autres personnes.**
- 5 - **Sans cette démarche de votre part** auprès du Service Culturel, votre inscription est automatiquement renouvelée pour le trimestre suivant. (*le Service Culturel n'ayant pas eu connaissance de votre arrêt des cours*).

LES COURS NE SONT PAS ASSURES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET LES JOURS FERIES !

DATES DE REGLEMENT POUR CHAQUE TRIMESTRE

1er trimestre du 1er septembre au 14 octobre 2016

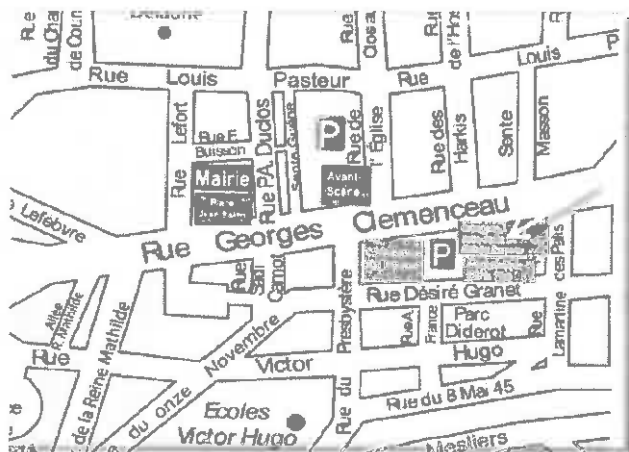
2^{ème} trimestre du 2 janvier au 31 janvier 2017

3^{ème} trimestre du 3 avril au 29 avril 2017



**Maison Drapeau
Salle Sonia Delaunay**

Accès :
Entrée des ateliers
entre l'immeuble
(Clos du moulin) et la
médiathèque Boris Vian



Accès :
ligne de bus TCAR
n° 6-36-39-88

Arrêts :
La poste ou V.Hugo/
Collège Renoir
Parking sur place
(accès par l'arrière)